

Alternance de langues et conflit linguistique : analyse des alternances intralexicales produites par les bilingues français-kirundi

Melchior Ntahonkiriye

Volume 27, numéro 1, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603168ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603168ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ntahonkiriye, M. (1999). Alternance de langues et conflit linguistique : analyse des alternances intralexicales produites par les bilingues français-kirundi. *Revue québécoise de linguistique*, 27(1), 89–106. <https://doi.org/10.7202/603168ar>

Résumé de l'article

Dans cette étude, nous mettons en relation les aspects formels des alternances kirundi-français produites par un groupe d'étudiants burundais et les caractéristiques du conflit linguistique. Nous constatons que, à l'instar de la plupart des élites africaines, le groupe observé vit un conflit linguistique qui s'incarne dans la configuration de ces alternances. Ainsi, dans les segments nominaux alternés, le français, langue socialement prestigieuse, fournit systématiquement le pivot (le radical) du lexème alterné, et le kirundi, langue dominée, n'en fournit que des éléments secondaires instables et souvent non pertinents. Orientée vers la description du fonctionnement diglossique, notre approche se démarque des études courantes qui privilégient l'étude des aspects purement linguistiques ou sociaux de l'alternance.

ALTERNANCE DE LANGUES ET CONFLIT LINGUISTIQUE :
ANALYSE DES ALTERNANCES INTRALEXICALES
PRODUITES PAR LES BILINGUES
FRANÇAIS-KIRUNDI¹

Melchior Ntahonkiriye
Université du Burundi

1. Introduction

Depuis quelques décennies, l'alternance de langues a fait et fait encore l'objet d'études diverses. Schématiquement, on peut dire que la plupart de ces études ont pris deux directions : d'une part, on explore les implications sociales reliées à l'alternance de langues (Myers-Scotton 1990, 1992, 1993, 1995); de l'autre, on décrit les aspects linguistiques inhérents à la production de l'alternance (Poplack 1980, Sankoff et Poplack 1981). Malgré l'étendue et la pertinence de ces travaux (certains sont devenus des classiques en la matière), il subsiste selon nous d'intéressantes avenues non encore suffisamment explorées dans ce domaine. Dans les communautés diglossiques, par exemple, où une langue de prestige assurant les communications dites institutionnalisées coexiste avec une ou plusieurs autres langues réduites aux communications individualisées (Corbeil 1980 : 79), l'alternance de langues peut servir de base pour explorer les rapports entre le fonctionnement macrosocial de la diglossie (et du conflit linguistique qui en résulte) et le comportement linguistique des individus. D'où la question : existe-t-il une relation entre les répercussions socioculturelles de la diglossie et l'alternance?

¹ Cette étude est basée sur un travail réalisé dans le cadre du séminaire de sociolinguistique suivi en automne 1993 à l'Université Laval à Québec. Nous tenons à remercier la professeure Denise Deshaies, alors animatrice dudit séminaire, pour ses remarques fructueuses qui nous ont incité à exploiter davantage les données de terrain dont nous disposions. Nous remercions également le professeur Conrad Ouellon, de la même université. Il est à la base de la première version de cet article; ses judicieuses remarques nous ont toujours été très bénéfiques. En le citant nommément, nous nous acquittons d'une véritable dette morale envers lui.

Nous postulons que, dans la communauté «diglossique» du Burundi (Afrique francophone), une même logique préside au fonctionnement macrosociolinguistique et à la configuration de l'alternance de langues. Plus concrètement, nous avançons que les formes linguistiques de l'alternance intralexicale kirundi-français reflètent les tensions sociopsychologiques inhérentes aux rapports de force institués entre les deux langues impliquées. On sait aujourd'hui que, dans un contexte diglossique, la culture et la langue dominantes ont préséance dans les situations sociales de premier ordre. Suivant ce même modèle, dans les alternances intralexicales français-kirundi, le français, en tant que langue socialement dominante, fournit systématiquement la base même du lexème alterné, le radical. Inversement, le kirundi, langue dominée, fournit les éléments secondaires ou facultatifs du lexème alterné.

Après avoir clarifié dans un premier temps les notions et les concepts sur lesquels notre étude prend appui, nous précisons ensuite en quoi notre population vit un conflit linguistique. Cela nous amène, en dernière analyse, à présenter les résultats de notre enquête de terrain.

2. Concepts opérationnels

2.1 Changement et alternance de codes

On définit généralement le changement de code comme «the use of two or more linguistic varieties in the same conversation» (Myers-Scotton 1992 : 165). Une telle définition couvre, comme on le voit, un vaste éventail de situations. Elle englobe tout autant des phénomènes comme le choix de langues (recours à telle ou à telle autre langue, ou à telle variété linguistique, suivant le domaine et la situation de communication), le changement de langues (adoption, dans une interaction verbale et lors d'un nouveau tour de parole, d'une variété linguistique différente de celle de son interlocuteur précédent) et l'alternance de langues (usage conjoint de deux ou de plusieurs variétés linguistiques par un même locuteur dans un même énoncé).

Nous situons notre intervention au sein de cette dernière forme de variation de code. Il va sans dire que la longueur du segment sur lequel intervient l'alternance de langues va du lexème le plus simple à l'énoncé le plus complexe. Khati 1992 repère ainsi, sous cet angle, trois formes d'alternance de langues : l'alternance «emblématique» faite de ponctuations du discours ou d'expressions idiomatiques (Hein!, OK!, etc.), l'alternance phrastique ou propositionnelle,

qui implique les constituants grammaticaux plus importants, ainsi que l'alternance intralexicale qui consiste en l'usage conjoint, à l'intérieur d'un même élément lexical, des morphèmes provenant des deux langues en cause. C'est de ce dernier type d'alternance qu'il est question dans cet exposé.

2.2 Diglossie et conflit linguistique

Le concept de «conflit linguistique» est né et s'est consolidé, est-il besoin de le rappeler, dans le contexte du contact des langues en pays catalan et occitan. Selon Kremnitz 1981 : 65, ce terme vient réinterpréter le concept de diglossie alors en vogue chez les sociolinguistes (surtout nord-américains). Pour mieux faire ressortir la particularité du concept de «conflit linguistique», il faudrait rappeler brièvement l'évolution de la conception et de l'étude du contact des langues.

De manière générale, on peut dire que les sociétés occidentales n'ont pas toujours été tolérantes envers le bilinguisme et le multilinguisme. C'est que, dans ce domaine, ces sociétés ont longtemps été nourries de l'idéologie dite unitariste, celle-ci reposant sur le «mythe d'une langue originelle unique commune à toute l'humanité» (Abou, 1987 : 8). L'épisode biblique de la tour de Babel illustre cette situation. Ce mythe pour ainsi dire millénaire sera consolidé par la retentissante philosophie nationaliste du 19^e siècle qui, en établissant un lien organique et univoque entre la langue et la nation, faisait de l'État-Nation un modèle idéal auquel devaient aspirer toutes les communautés humaines. C'est dans ce contexte que le multilinguisme est encore aujourd'hui perçu (ouvertement ou insidieusement) comme non sécurisant. De manière simplifiée, l'attitude dominante a longtemps été celle de considérer le monolinguisme comme l'idéal pour un État, le bilinguisme comme une situation regrettable et le multilinguisme comme misère et damnation (Pattanayak 1981).

Cette conviction va se répercuter sur l'orientation de la recherche dans le domaine du bilinguisme et du multilinguisme en général, et du contact des langues en particulier. Dans un premier temps, tout en concevant le bilinguisme comme nocif au développement intellectuel, social et psychologique du sujet, on va confiner son étude à des faits individuels isolés. Prudent 1981 : 18 rapporte, par exemple, qu'avant les années 1950, l'attitude dominante à l'égard du bilinguisme peut se résumer dans ces révélations de Pichon 1936 : 102-3 :

Le bilinguisme est une infirmité psychologique. Cette conclusion pessimiste est celle de tous les auteurs qui ont, sur du matériel concret, étudié réellement la question : M. Epstein en France, M. Braunschhausen et M. Decroly en Belgique... M. Jespersen en Angleterre et en Scandinavie, M. Smith aux

États-Unis, etc. Cette nocivité du bilinguisme est explicable; car d'une part l'effort demandé pour l'acquisition de la seconde langue semble diminuer la quantité disponible d'énergie intellectuelle pour l'acquisition d'autres connaissances, d'autre part surtout l'enfant se trouve balloté [sic] entre des systèmes de pensée différents l'un de l'autre : son esprit ne trouve d'assiette ni dans l'un ni dans l'autre et il les adultère tous les deux en les privant de leurs originalités et en se privant par là lui-même des ressources accumulées depuis des siècles par ses prédécesseurs dans chaque idiome. Comme le dit fort bien M. Laurie, sa croissance intellectuelle n'est pas doublée, mais diminue de moitié; son unité d'esprit et de caractère a beaucoup de peine à s'affirmer.

(Rapporté par Prudent 1981 : 18)

Même Weinreich 1953, qui le premier propose d'appréhender les phénomènes du contact des langues tels qu'ils se présentent dans des situations de bilinguisme de groupe, n'échappe pas complètement à la vision négativiste du bilinguisme et du contact des langues : les effets du contact des langues sont en dehors de la norme et sont implicitement considérés comme des écarts, des erreurs, des fautes à éviter autant que possible. Par la suite, on va reconnaître que la notion de bilinguisme peut déborder le cadre individuel pour s'étendre à des communautés entières, sous le nom justement de «diglossie». Même si on finit par l'admettre, on continue à déplorer les effets nocifs et dévastateurs du bilinguisme des groupes quant au développement normal des cultures et des sociétés².

Comme on le sait, c'est Ferguson 1959 qui donne le coup d'envoi à des approches moins «normatives» du bilinguisme de groupe à partir de sa conception «révisée» de la diglossie. Cet auteur conçoit la diglossie comme une situation communautaire où coexistent deux variétés linguistiques complémentaires, une supérieure (*high*), assurant les fonctions de communication sociale dans des domaines dits élevés, et une inférieure (*low*), utilisée dans les domaines de communication sociale moins prestigieux. Fishman 1965 élargira davantage le concept de diglossie en établissant un pont entre le bilinguisme (phénomène individuel) et la diglossie (phénomène social), et en «prenant en compte toute

² On se référera à Prudent 1981 pour ce qui est du contexte de la naissance et du développement du concept de «diglossie». Après avoir été repris à Roïdis, le concept de diglossie est diffusé par un certain Psichari en 1885, puis par son élève Pernot en 1897, dans le sens de l'existence conjointe, en Grèce plus précisément, de deux variétés de grec, l'une écrite, officielle et d'élite, l'autre non écrite, courante mais populaire. Quant à Marçais 1930, il a le mérite de transposer cette réalité à la situation arabe, avec la même vision négative du phénomène («En tout état [...]; une sorte d'animal à deux têtes, et quelles têtes!» cité par Prudent 1981 : 17). Toujours selon Prudent 1981 : 17-19, deux autres appellations parallèles chevauchent, sans différence sémantique, le concept de «diglossie» : il s'agit du «diglottisme» et du «biglottisme».

société où deux formes linguistiques sont en usage et remplissent des fonctions différentes, qu'elles soient apparentées ou non.» (Kremnitz 1981 : 64).

On a notamment reproché à cette conception classique de la diglossie son aspect statique et immuable, puisqu'elle se refusait à poser le problème des sociétés bilingues en termes d'évolution, de prestige et de domination. D'aucuns ont en effet établi une corrélation entre le répertoire linguistique dont relève un groupe donné et le statut social de ce dernier. Cette orientation est celle prônée notamment par Lafont 1971 pour ce qui est de l'occitan et par Aracil 1982 pour ce qui est du catalan. C'est dans ce contexte qu'est né le terme de «conflit linguistique», mieux approprié, selon ses défenseurs, pour rendre compte des tensions et des luttes sociales perpétuelles et inévitables qui, au sein de tous les groupes multilingues, s'exercent par l'intermédiaire de la langue. Le moment est ainsi venu de décrire la situation des élites burundaises par rapport à cette réalité.

3. Les élites burundaises et le conflit linguistique

C'est toujours Kremnitz 1981 : 65-66 qui donne une description plus précise du conflit linguistique :

Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (telles que l'État espagnol les a pratiquées sous le franquisme) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les États français et italien). [...] Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente. Ainsi, dans une société préindustrielle, avec une situation stabilisée de diglossie, le conflit linguistique est habituellement latent... Mais dans une société industrialisée, dans laquelle l'idéologie diglossique se voit avant tout alimentée par les classes et les secteurs sociaux qui en empêchent le développement socio-économique et culturel, le conflit se montre d'habitude sous sa forme aiguë. (Congres de cultura catalana, 1978, I : 13, rapporté par Kremnitz 1981 : 65-66).

Trois éléments essentiels se dégagent de cette définition : 1° le conflit linguistique est présent dans toute société où une langue monopolise, au détriment

d'une autre, les secteurs des communications institutionnalisées³ ; 2° la domination d'une langue sur une autre peut s'exercer ouvertement (répression) ou insidieusement (ruse idéologique); 3° le degré de virulence du conflit linguistique est fonction de la manière dont les groupes en cause composent avec la diglossie. Plus que les sociétés préindustrialisées, les sociétés industrialisées perçoivent souvent la diglossie comme un handicap pour le développement individuel et collectif du groupe dominé. Le conflit linguistique est alors plus aigu dans ce dernier type de société que dans le premier.

En nous appuyant sur ces trois éléments, nous pouvons déterminer jusqu'à quel point l'échantillon observé aux fins de cette étude baigne dans le conflit linguistique. Il faut en effet préciser que notre investigation a porté sur des sujets originaires du Burundi et ayant le kirundi comme langue maternelle. Au moment de l'enquête, tous nos informateurs étaient inscrits à la maîtrise ou au doctorat à l'Université Laval (Québec), et avaient suivi toute leur formation scolaire précédente au Burundi. Ces quelques caractéristiques de l'échantillon donnent une image assez précise du calibre socioculturel du groupe cible : il fait partie de l'élite la plus scolarisée du pays. Or, le Burundi, comme on le sait, est l'un des pays dits francophones d'Afrique. Il y a dans ces pays une répartition diglossique des fonctions des langues, le français assurant les communications institutionnalisées (administration, enseignement, économie et finances, médias) tandis que les langues locales assurent les communications individualisées.

Par rapport à la définition développée ci-dessus, on peut dire qu'il y a conflit linguistique dans la société burundaise, d'autant plus que les langues impliquées n'ont aucune parenté génétique : le français est une langue indo-européenne (latine), alors que le kirundi est une des nombreuses langues bantoues localisées au cœur de l'Afrique. Il faut préciser que dans ce «conflit», c'est le français, une langue étrangère importée avec la colonisation, qui occupe la position privilégiée. Cependant, comme dans la plupart des communautés de l'ère préindustrielle, la domination qui en résulte est insidieuse et n'engendre pas encore de tension perceptible. À cela nous pouvons avancer deux raisons.

³ Jean-Claude Corbeil 1980 établit une distinction entre «communication institutionnalisée» et «communication individualisée», distinction basée sur le fait que dans le premier cas, l'individu qui s'exprime engage par ce fait même l'institution qu'il représente, alors que dans le second cas, c'est en son propre nom que l'individu s'exprime. Alors que les communications institutionnalisées se font souvent en langue écrite, les communications individualisées se font davantage en langue parlée. Enfin, les communications institutionnalisées ont de particulier le fait qu'elles sont repérables dans les grands systèmes organisés de la société : l'enseignement, l'administration publique, les institutions économiques, les médias d'information de masse (Corbeil 1980: 79).

D'une part, même si on assiste à une coexistence de deux langues à fonctions sociales inégales, il n'y a pas à proprement parler de locuteurs natifs du français. On a plutôt affaire à une même communauté linguistique dont une partie très réduite des membres (environ 10 %) a le privilège d'accéder à un outil d'une grande utilité sociale, le français. Une telle situation est sans doute différente de celle où deux groupes ethnolinguistiques différents coexistent dans une même organisation étatique avec une répartition diglossique des langues. Dans ce dernier cas, et ce phénomène est à la fois le plus répandu et le plus documenté (par exemple au Québec et en Catalogne malgré la mise en route, dans ces sociétés, de plans d'aménagement linguistique), on a affaire à la coexistence de deux identités qui, dans leur quête d'affirmation réciproque, vont nécessairement et fréquemment se toiser plus ou moins brutalement. Dans le cas du Burundi, les groupes en cause partagent une même identité nationale et même linguistique, si bien que le groupe qui a accès au français peut être, à la limite, envié et jaloué par le reste de la population en raison des avantages matériels et symboliques qu'il en tire. La confrontation interviendra le jour où cette envie et cette jalousie se transformeront en slogans idéologiques au service d'une lutte de classes (cette vision quelque peu marxiste est celle que prédit Calvet 1974⁴).

D'autre part, depuis l'époque coloniale, il s'est instauré dans les pays africains une idéologie et des pratiques destinées à renforcer le prestige de la langue de l'ancien colonisateur, conformément aux idéologies dites diglossiques⁵. On dira par exemple, sans trop d'explication, que le français est par excellence la langue de la science et de la technologie, qu'il est par essence la langue de la poésie ou tout simplement du développement, tout à fait le contraire de ce qu'on retient des langues locales incapables, et cela de manière censément irrémédiable, de véhiculer «les idées de la modernité», etc.

Ces deux facteurs combinés font que les pays comme le Burundi vivent «tranquillement» leur conflit linguistique. Une zone d'ombre subsiste cependant dans l'étude de ces sociétés : ce conflit linguistique va-t-il se développer suivant le schéma classique ? En d'autres termes, assistera-t-on à un processus de *normalisation* (émancipation de la langue majoritaire dominée au détriment de la

⁴ Louis-Jean Calvet conçoit la situation diglossique caractéristique des pays anciennement colonisés comme susceptible de conduire à une libération linguistique : «Il faut cependant bien voir que l'avenir est dans ces masses, cette écrasante majorité populaire qui, dans les néo-colonies, ne parle pas la langue du colonisateur. Encore une fois, le peuple est linguistiquement au maquis. Jusqu'au jour où il renverra dans les poubelles de l'histoire la langue dominante que chérissent ses actuels dirigeants.» (Calvet 1974 : 157) Sans nier la possibilité d'une telle révolution, il nous est difficile d'en admettre l'imminence à brève échéance.

⁵ Jacques Maurais 1994 : 87-88 évoque trois aspects de ces idéologies développées par l'école catalane (Ninyoles 1969) et occitane (Lafont 1971). Le lecteur peut s'y référer.

langue minoritaire dominante), ou de *substitution* (disparition de la langue dominée et adoption de la langue dominante)? On se rappellera que pour qu'il y ait normalisation, il faut et il suffit qu'il y ait changement de pouvoir sociopolitique puisque, on l'a vu, dans une société diglossique, le prestige linguistique est toujours corrélé avec le pouvoir politique et économique du groupe. Autrement, c'est vers la substitution qu'évoluent les situations diglossiques.

Selon nous, entre les deux situations qu'on ne peut observer qu'en diachronie, il existe un état sociolinguistique intermédiaire, observable en synchronie, dont les caractéristiques reflètent les rapports de force des langues en contact, et dont la stabilité du moment ne nous permet malheureusement pas de prédire le sens de l'évolution de la situation macrosociale ultérieure. Nous préférons maintenir l'appellation «conflit linguistique» pour désigner cette phase du contact des langues.

Les élites de la société burundaise parmi lesquelles nous avons prélevé notre échantillon présentent tous les symptômes d'un groupe linguistique engagé dans ce processus intermédiaire. Ce qui reste à explorer, et qui constitue l'objet central de cette étude, c'est l'incarnation de ce phénomène de la macrosociété dans les comportements langagiers des individus. Nous avons interprété la forme particulière des alternances intralexicales kirundi-français comme entrant dans ce cadre.

4. L'incarnation du conflit linguistique dans l'alternance kirundi-français

4.1 Description de l'enquête

Les données que nous allons commenter s'appuient sur des enregistrements d'un groupe de 15 étudiants burundais à Québec (13 hommes et 2 femmes). Nous avons tenu compte des consignes d'usage pour réaliser l'enquête sociolinguistique : les interviewés ont été mis au courant de l'opération et ils ont reçu garantie de la confidentialité des interventions. Une partie des enregistrements a eu lieu lors d'une rencontre informelle des intéressés. Une autre partie a été réalisée au domicile de l'enquêteur (nous-même), lui-même partie du groupe. L'ambiance était décontractée et propice à l'expression spontanée. Sur tout le matériel recueilli et transcrit, 232 tours de parole ont été sélectionnés et analysés en raison de leur pertinence par rapport à la question posée, le tour de parole (t.p.) étant ici compris comme «un ou plusieurs énoncés exprimés par un locuteur et se terminant généralement par la prise de parole d'un locuteur sub-séquent» (Van't Bosch 1982 : 116). Il va sans dire que ces tours de parole sont

inégalement répartis entre les différents locuteurs, mais cet aspect n'est pas pris en compte par notre analyse. Le corpus recueilli a été transcrit en prenant soin de mettre en évidence (grâce à des options typographiques) les éléments alternés.

4.2 Analyse des résultats

La première constatation qui s'impose est celle de tous ceux qui se sont intéressés à la production langagière de certains groupes bilingues : en situation informelle, c'est la variété mixte kirundi-français qui est la norme linguistique (la variété non marquée selon Myers-Scotton 1993) de nos répondants. La quantité d'alternances produites en l'espace de quelques heures en est la preuve : 101 alternances intralexicales (soit une alternance tous les deux tours de parole). Or les alternances qui affectent ce segment du discours sont de loin inférieures à celles qui affectent les segments plus grands (le niveau phrastique ou propositionnel). On a réellement affaire à une variété langagière mixte où le locuteur met abondamment à profit les répertoires linguistiques dont il dispose.

La deuxième constatation est en rapport avec les catégories grammaticales qui se prêtent à l'alternance intralexicale. Sur un total de 101 alternances intralexicales repérées, 66 affectent le verbe (soit les 2/3), 32 affectent le nom (1/3). Au même moment, seulement deux interjections (2 %) et un adjectif (1 %) sont alternés. Cette configuration des alternances est-elle porteuse d'une signification particulière? Nous préférons ne pas nous y aventurer pour l'instant, mais la question reste ouverte. Dans le même ordre d'idées, l'analyse de toutes ces alternances s'est révélée à ce point fructueuse qu'il faudrait plusieurs travaux comme celui-ci pour en extraire toute la substance. Dans le cadre de cet article, l'observation des alternances affectant le segment nominal suffit amplement pour confirmer notre hypothèse de départ. Nous nous en tiendrons ainsi dans les lignes qui suivent à cette catégorie d'alternance, avec cette précision qu'un coup d'oeil rapide sur la forme des autres catégories d'alternance ne remet aucunement en cause nos conclusions. Avant d'entrer dans les détails de la description de cette forme d'alternance, il convient de rappeler quelques caractéristiques morphologiques du lexème nominal kirundi puisque, comme on le verra, les éléments issus du français s'y incorporent sans en altérer la charpente originale.

4.2.1 Le lexème nominal kirundi

Comme les autres langues bantoues, le kirundi a un système nominal régi par des préfixes dits de classe qui indiquent à la fois le nombre du nom et sa

catégorie ontologique. Dans sa forme canonique et simplifiée, le nom kirundi est constitué par un bloc compact de catégories morphémiques suivant la règle ci-après :

NOM = {Augment} + Préfixe de classe {sing.} ou {plur.} + Radical + {Suff. Fém.}

Ainsi avec le radical *ganwa* [ganwa] «prince», on a notamment les combinaisons ci-dessous :

umuganwa = u(Augment) + mu(Cl.1 sing.) + ganwa(Rad.)	«un prince»
abaganwa = a(Augment) + ba(Cl.1 plur.) + ganwa(Rad.)	«des princes»

On précisera ici qu'en même temps qu'ils marquent respectivement le singulier et le pluriel du nom, les préfixes *mu* (sing.) et *ba* (plur.) classent le nom dans la catégorie des humains (cf. tableau 1 plus loin). En d'autres termes, les noms ayant ces deux préfixes se rapportent à l'espèce humaine. Quant à la voyelle initiale (augment), elle peut subir un déplacement ou une chute en fonction de son environnement immédiat. Tout comme celle du suffixe *kazi* marquant le féminin de certains noms, la présence de l'augment n'est ni stable ni absolue. Par exemple, dès qu'un nom kirundi est déterminé par un démonstratif, l'augment se détache du préfixe de classe et se greffe sur le déterminant :

u-mu-gore = u(Augment) + mu(Cl.1 sing.) + gore(Rad.)	UNE FEMME
uwo mu-gore = uwo(Dém.) + mu(Cl.1 sing.) + gore(Rad.)	CETTE FEMME

Il apparaît donc clairement que, de toutes ces composantes du nom kirundi, seul le radical est stable, puisque toutes les variations susceptibles de modifier la signification du nom (nombre, genre et catégorie) interviennent plutôt autour de lui, surtout au niveau du préfixe de classe. En revanche, l'augment est instable et il n'a ni fonction grammaticale précise ni pertinence significative. De même, le préfixe de classe varie en fonction du nombre et de la catégorie du nom.

L'analyse des données recueillies révèle que cette structure reste maintenue dans tous les segments nominaux formés d'éléments alternés kirundi-français, le kirundi fournissant l'augment et le préfixe de classe (éléments instables), le radical (élément stable) cédant la place au nom français incorporé.

4.2.2 L'alternance intranominale français-kirundi

Le procédé peut être ainsi modélisé :

Alt. INTRANOM. (KIR-FR) = K({ AUGMENT } + PRÉF. CL.) + F(NOM)

Exemple 1 (tour de parole n° 151) :

«...mugabo ni amaSERVICES urumva, (...) bakaguhindurira
amaPNEUS, amaFREINS...».

*«mais ce sont des services, comprends-tu (...) on te change les pneus,
les freins...».*

Les éléments alternés sont :

a- ma-SERVICES : K(augment- Cl. 4 plur.) + F(Nom);

a- ma-PNEUS : idem;

a-ma-FREINS : idem.

Exemple 2 (tour de parole n° 98) :

«...vya biMACHINES birya bakinisha mu kabare barabibujije.»

*«Ces grosses machines-là [machines à sous] qu'on trouve dans les bars
sont interdites.»*

vya-bi-MACHINES : K(Dém.- Cl. 6 plur.) + F(Nom)

Il faut souligner le fait que le segment français qui fait partie de la structure alternée est totalement autonome. Autrement dit, sans même la présence des éléments kirundi qui lui sont conjoints, le segment français garderait tout son sens premier. De plus, le segment français maintient toutes ses caractéristiques phonétiques. Ainsi dans les deux exemples ci-dessus, le son «r» dans «services» et «freins» ainsi que la nasalisation de ce dernier phonème sont rendus conformément au français, alors qu'on ne rencontre guère pareils phénomènes en kirundi. Par contre, les composants kirundi concaténés avec l'élément français se plient aux exigences de ce dernier. L'alternance suivante illustre le mieux cette situation :

Exemple 3 (tour de parole n° 117) :

«Nta ma-AUTORISATIONS barinda kuronka?»

«Pas d'autorisations qu'ils doivent chercher (au préalable)?»

Dans cet exemple, la séquence alternée respecte les règles morphosyntaxiques du kirundi quant aux éléments kirundi non contigus avec l'élément français. Ainsi l'augment virtuel «a» qui aurait dû précéder le préfixe de classe «ma» a subi une chute par élision en raison de son voisinage immédiat avec la négation «nta». Mais cette loi est vite transgressée aux abords du segment français puisque les voyelles [a] du préfixe de classe «ma» ainsi que la voyelle [o] initiale du mot français «autorisations» sont toutes deux réalisées. Tout se passe comme si le segment français vient s'agglutiner intact aux éléments du kirundi en échappant aux règles habituelles de la succession des unités. Dans

le présent exemple, l'élision vocalique de [a] aurait nui à l'intégrité du segment français qui aurait été réalisé comme suit : [motorizasjõ]. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'intégrité du segment français est, ici aussi, phonétique. C'est ce qui explique, dans ce même exemple, la réalisation de la finale nasalisée [sjõ] alors que le kirundi n'admet aucun son nasalisé en finale.

À y regarder de près, les éléments kirundi qui subsistent dans le lexème alterné sont au mieux redondants et tautologiques, inutiles au pire. La redondance des marques de nombre dans certains lexèmes alternés en est la preuve la plus tangible, et nous en retrouvons l'exemple dans les faits suivants :

Exemple 4 (tours de parole n° 47 et 51) :

n° 47 : «Wewe ni wewe nahaye ama-JOURNAUX harimwo akantu gato.»

«Toi, c'est à toi que j'ai donné des journaux dans lesquels il y avait... un petit truc»;

n° 51 : «Intahe, aka-JOURNAL kitwa Intahe».

«Intahe, un (petit) journal du nom de Intahe»

Les éléments alternés «ama-JOURNAUX» et «aka-JOURNAL» révèlent un fait très important : il y a tautologie de morphèmes du nombre. Dans le premier lexème, le préfixe de classe pluriel kirundi *ma* est couplé avec la terminaison française *aux* marquant le pluriel de bien des noms en *al*; dans le second, c'est le même phénomène qui se produit quant au singulier. On pourrait alors se demander si la présence des préfixes de classe kirundi est nécessaire. Ce qui est certain, c'est que l'une des fonctions du préfixe de classe kirundi qui consiste à déterminer le nombre du nom est carrément annihilée puisque partout où la marque du nombre est explicite, elle est repérable sur le segment français.

Nous en déduisons que les constituants kirundi engagés dans les lexèmes alternés français-kirundi ont une contribution «linguistique» réduite puisque l'élément français qui y figure garde toute son intégrité phonétique, morphosyntaxique et sémantique. On assiste à la coexistence de deux langues dont l'une, le français, continue à fonctionner suivant sa logique grammaticale propre et à fournir toutes ses nuances sémantiques, et dont l'autre, le kirundi, se plie aux normes de la précédente ou tout simplement se résout à la figuration.

La dernière constatation qui mérite d'être relevée est que, sous l'angle des catégories ontologiques, le préfixe de classe kirundi engagé dans une alternance kirundi-français perd l'essentiel de ses capacités originelles. Pour mieux comprendre ce phénomène, il faut partir de la nature et des fonctions des classes nominales du kirundi qui peuvent être schématiquement résumées dans le tableau de la page 102.

Alors que six catégories distinctes de noms sont identifiables dans ce tableau (1^{re} colonne), tous les éléments alternés kirundi-français entrent dans seulement deux catégories de noms : la catégorie 1 et la catégorie 4. Autrement dit, on assiste à une telle refonte de classes que des 6 catégories ontologiques de noms identifiées dans ce tableau, il n'en reste plus que deux : la catégorie des humains et celle du reste.

Exemple 5 (tour de parole n° 101) :

«Sinzi umu-BELGE yambwiye ngo iwabo babwita IMPÔT SUR L'IMBÉCILLITÉ»

«un Belge m'a raconté que dans son pays on les désigne [les billets de loterie qu'on gratte] par le terme impôt sur l'imbécillité»

u-mu-BELGE = K(Augment- Cl. 1 sing.) + F(Nom)

Cet exemple montre que le classement de l'élément alterné «umu-BELGE» dans la catégorie des humains de la classe 1 est conforme à la configuration du tableau 1. Il en va de même pour tous les noms alternés désignant les humains :

umu-PROFESSEUR (t.p. n° 28),

umu-JUGE (t.p. n° 28),

umu-TAXIMAN (t.p. n° 28),

umu-TCHADIEN (t.p. n° 125),

aba-PILOTES (t.p. n° 130),

umu-CONCIERGE (t.p. n° 137).

Mais tous les autres noms ne se rapportant pas à cette catégorie se retrouvent dans la catégorie 4 «autres»⁶.

⁶ Nous qualifions cette catégorie de «autres» pour la simple et bonne raison que les noms qu'elle contient sont tellement éparés qu'il est impossible de leur trouver une acception classificatrice unique. On y retrouve à la fois des mots désignant les parties du corps des êtres vivants, les produits manufacturés, les mots empruntés d'autres langues, etc. C'est dans cette catégorie que sont classés tous les noms alternés kirundi-français n'appartenant pas à la catégorie ontologique des humains.

Tableau 1
Nature et fonction des préfixes nominaux en kirundi⁷

CATÉGORIE ONTOLOGIQUE	CLASSE N°	PRÉFIXE SINGULIER	PRÉFIXE PLURIEL	EXEMPLES
I. HUMAINS	1	mu	ba	umuntu / abantu <i>homme(s)</i>
II. ENVIRONNEMENT NATUREL	2	mu	mi	umusozi / imisozi <i>colline(s)</i>
III. ÊTRES, OBJETS GÉNÉRIQUES	3	n	n	inka / inka <i>vache(s)</i>
IV. AUTRES	4	1 (ri) (ku)	ma	igufa / amagufa <i>os</i> irigi / amagi <i>oeuf(s)</i> ukuguru / amaguru <i>jambes(s)</i> ishati / amashati <i>chemise(s)</i>
V. PÉJORANTS	5	ru	n	uruyoka / inzoka <i>gros ver(s)</i>
– augmentatifs	6	ki	bi	ikizu / ibizuka <i>vaste(s) maison(s)</i>
– diminutifs	7	ka	tu	akanogo / utunogo <i>petit(s) trou(s)</i>
VI. ABSTRACTIFS	8	bu ha		ubutungane <i>justice</i> ahantu <i>quelque part</i>

⁷ L'ordre et le nombre des classes nominales diffèrent d'un auteur à l'autre. Il y a lieu, par exemple, de concevoir les classes 6 et 7 comme des sous-classes, puisque la plupart des noms qu'elles renferment sont respectivement des augmentatifs et des diminutifs des noms des autres classes. Il faut aussi signaler que, à l'exception des classes 3 et 8, dont les noms sont invariables, les classes de noms fonctionnent par paires dès lors que le singulier est toujours couplé avec le pluriel. Enfin, il faut reconnaître que la répartition des noms dans ces classes nominales n'est pas facile à établir. Dans cette grammaire comme dans toutes les autres, des exceptions sont à signaler (peut-être ces dernières sont-elles là pour, comme on dit, confirmer la règle!).

Exemple 6 (tours de parole n° 1 et n° 181) :

n° 1 : «... tugaburemwo kabiri turihe rero ya -ma-DÉPENSES»
 «*Divisons en deux et payons ces dépenses-là*»
 ya-ma-DÉPENSES = K(Dém.- Cl. 4 plur.) + F(Nom);

n° 181 : baguhaye SERVICE mw'i-GARAGE imwe»
 «S'ils t'accordent un service dans un garage»
 mw-i-GARAGE = K(Locatif-Augment- Cl. 4 sing.) + Nom(Fr)

Ce procédé reste constant dans tous les autres noms alternés appartenant à toute autre catégorie ontologique que celle des humains :

ama-FILMS (t.p. n°7),
 ama-JOURNAUX (t.p. n°47),
 i-NUMÉRO, ama-COURS (t.p. n°164),
 ama-BONS (t.p. n°166),
 ama-TABLEAUX (t.p. n°229), etc.

Même les noms qui entreraient formellement dans d'autres catégories, comme le mot «ibi-SALAIRES» (Cl. 6 plur.) du tour de parole n° 17 «des salaires mirobolants», ou le mot «igi-CADRE» (Cl. 6 sing.) du tour de parole n° 215 «un beau et grand cadre», adoptent cette forme pour des besoins stylistiques (ce sont des hyperboles ou des augmentatifs). Leur forme non marquée serait respectivement «ama-SALAIRES» (Cl. 8 plur.) et «i-CADRE» (Cl. 4 sing.). Il en va de même pour les mots «aka-JOURNAL» (Cl. 7 sing.) du tour de parole n° 51 «un petit journal» et «turya du-TICKETS» (Cl. 7 plur.) du t.p. n° 93, qui sont des miniaturisants des formes virtuelles «i-JOURNAL» (Cl. 4 sing.) et «ama-TICKETS» (Cl. 4 plur.).

C'est toujours dans ce même contexte que des noms abstraits qui auraient dû comporter des préfixes abstractifs de la classe 8 échappent à cette contrainte pour rejoindre les autres dans la catégorie 4. C'est le cas des lexèmes «ama-ÉQUIVALENCES», «ama-AUTORISATIONS», «ama-TIRAGES», «ama-SERVICES» et «ama-PROCÉDÉS» des tours de paroles n° 86, 117, 146, 151 et 216.

On en déduit que l'alternance intranominale kirundi-français est régie par deux préfixes de classe désignant deux catégories d'êtres : la catégorie 1 des humains et la catégorie 4 «autres». Le découpage de l'univers se simplifie en un schéma binaire et manichéen : humains contre non-humains. Tout se passe comme si la vision du monde des sujets, jusqu'alors élargie, nuancée et analytique, devenait tout à coup rétrécie, confuse et synthétique (nous pourrions dire expéditive). Même si personne ne peut plus clamer haut et fort que la

langue est le reflet de la pensée, on ne peut pas non plus nier que la langue reflète la conception du monde de ceux qui la parlent. Les alternances intranominales français-kirundi semblent refléter une vision du monde éloignée de celle des monolingues kirundi, et cette nouvelle vision du monde est lourdement influencée par l'univers sémantique et culturel véhiculé par le français.

En définitive, de la forme des alternances intranominales se dégagent deux constatations importantes : le kirundi se dépouille de son radical et engage sur le marché des alternances l'augment, une voyelle facultative et sans aucune fonction grammaticale précise, ainsi qu'un préfixe de classe dont la présence est pour le moins symbolique, puisque ses deux fonctions classiques s'en trouvent considérablement amoindries. Nous avons en effet vu que sa capacité de désigner le nombre du nom est souvent inutile puisque le segment français qui se greffe sur le préfixe de classe kirundi garde sa marque du nombre. Bien plus, des six catégories d'êtres, d'objets et de représentations peuplant l'univers originel de l'échantillon observé, il n'en subsiste plus que deux. Quant au français, il reste prépondérant dans la formation des noms alternés. Mis à part le fait qu'il neutralise le kirundi en se substituant au seul élément stable du système nominal kirundi, à savoir le radical, le segment français garde toute son intégrité phonétique, morphologique et sémantique. Il va sans dire qu'une telle configuration révèle une inégale contribution des langues dans l'alternance intranominale kirundi-français, exactement à la manière dont les deux langues se départagent les fonctions de communication sociale dans tout le pays.

5. Conclusion

L'alternance intranominale kirundi-français produite par les élites burundaises adopte des formes qui reflètent fidèlement la logique du conflit linguistique. Ce dernier, on le sait, est présent partout où deux idiomes à statut social inégal sont appelés à satisfaire les besoins langagiers de la communauté. Dans le cas présent, le français en tant que langue officielle et d'enseignement jouit d'un prestige social évident par rapport à la langue locale, le kirundi. C'est ce déséquilibre qui se transpose dans les formes des alternances intralexicales kirundi-français produites par les élites bilingues.

Dans toutes les alternances intranominales observées, c'est le français qui amène une «contribution vitale» (la racine et ses affixes), le kirundi fournissant un emballage formel facultatif et souvent inutile (augment, déterminants et préfixes de classe). Alors que le segment issu du français garde son intégrité phonétique, morphologique et sémantique, les segments issus du kirundi restent purement et

simplement virtuels ou subissent des modifications telles que leurs fonctions premières se retrouvent inopérantes. C'est le cas, on l'a vu, du préfixe de classe dont la fonction de déterminer le nombre et la catégorie ontologique du nom est sérieusement remise en question. Autant au niveau macrosocial le français s'impose par rapport au kirundi dans les situations sociales prestigieuses, autant dans les alternances intranominales les segments issus des deux langues reflètent ce rapport de forces : l'élément français occupe, sans altération grammaticale ni sémantique, le pivot stable du lexème alterné, tandis que le kirundi fournit à cette structure les éléments secondaires, instables, facultatifs ou inutiles. Plusieurs questions restent cependant en suspens et pourraient ouvrir à des investigations futures : en s'appuyant sur Bibeau 1982, on pourrait par exemple partir de ces constatations pour expliquer les effets de l'éducation bilingue sur le profil psychologique, social et linguistique des sujets. On pourrait aussi observer sous un angle diachronique le degré de stabilité et le sens d'évolution de la situation décrite.

Références

- ABOU, S. 1987 «Éléments pour une théorie générale de l'aménagement linguistique», *Actes du Colloque international sur l'aménagement linguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 7-15.
- ARACIL, L. V. 1965 *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy, s. éd. (Version catalane, Barcelone, 1982).
- BIBEAU, G. 1982 *L'Éducation bilingue en Amérique du Nord*, Montréal, Guérin.
- CALVET, L.-J. 1974 *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.
- CORBEIL, J.-C. 1980 *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin.
- FERGUSON, C. 1959 «Diglossia», *Word* 15 : 325-340.
- FISHMAN, J. 1965 «Who speaks what language to whom and when?», *La linguistique* 2 : 67-88.
- GARDY, P. et R. LAFONT 1981 «La diglossie comme conflit : l'exemple occitan», *Langages* 61 : 75-91.
- GASARABWE, E. 1992 *Parlons kinyarwanda-kirundi, langue et culture*, Paris, L'Harmattan.
- GIORDAN, H. A. RICARD et coll. 1976 *Diglossie et littérature*, Paris, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine.
- KHATI, T. 1992 «Intra-lexical switching or nonce borrowing? Evidence from sesotho-english performance», *Language and Society in Africa : The theory and Practice of Sociolinguistics*, Witwatersrand University Press, Le Cap, p. 181-196.
- KREMnitz, G. 1981 «Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts», *Langages* 61 : 63-74.

- LABRIE, N. 1991 *Choix linguistiques, changements et alternances de langues : les comportements multilingues des italophones de Montréal*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), Université Laval.
- LAFONT, R. 1971 «Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane», *Langue française* 9 : 93-99.
- MAURAI, J. 1994 «L'aménagement linguistique au Québec et dans les pays de l'ancien empire soviétique, contrastes et similitudes», *Langues et sociétés en contact*, *Canadiana Romanica* 8 : 80-106, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- MEEUSSEN, A. E. 1959 *Essai de grammaire rundi*, Tervuren, Musée royal du Congo belge.
- MYERS-SCOTTON, C. 1990 «Codeswitching and borrowing : interpersonal and macrolevel meaning», *Codeswitching as a Worldwide Phenomenon*, New-York, Peter Lang, p. 85-106.
- MYERS-SCOTTON, C. 1992 «Codeswitching in Africa, a model of the social functions of code selection», *Language and Society in Africa : The theory and Practice of Sociolinguistics*, Witwatersrand University Press, Le Cap, p. 165-180.
- MYERS-SCOTTON, C. 1993 *Social Motivations for Codeswitching : Evidence from Africa*, Oxford, Clarendon.
- MYERS-SCOTTON, C. et J. L. JAKE 1995 «Matching lemmas in a bilingual language competence and Production Model : Evidence from intrasentential codeswitching», *Linguistics* 33 : 981-1024.
- PRUDENT, L.-F. 1981 «Diglossie et interlecte», *Langages* 61 : 13-38.
- ROTAETXE, K. 1994 «Alternance codique et langue minoritaire», *Langues et Sociétés en contact*, *Canadiana Romanica* 8 : 395-408, Tübingen, Max Niemeyer.
- SANKOFF, D. et S. POPLACK 1981 «A formal grammar of code-switching», *Papers in Linguistics : International Journal of Human Communication* 14 : 1-45.
- VAN'T BOSCH, A. 1982 *Codes linguistiques et alternances de codes : étude sociolinguistique du comportement verbal d'immigrants hollandais à Calgary*, Québec, CIRB, Université Laval.
- WEINREICH, U. 1953 *Languages in Contact : Findings and Problems*, La Haye et Paris, Mouton.